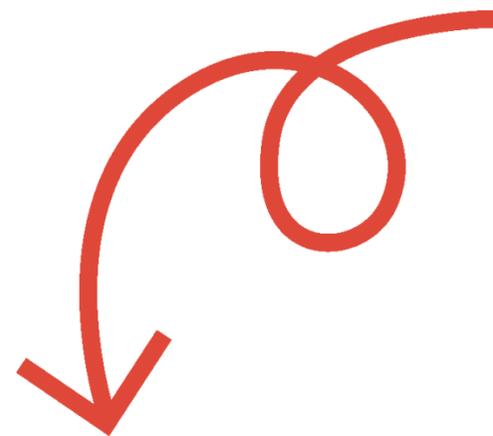


Dispositif ACTEE

Des aides pour vous
accompagner
dans vos projets de rénovation
énergétique.



[En savoir plus sur ACTEE](#)

ACTEE 2, en quelques mots...

Depuis le 25 février 2021, le groupement composé de la FDE 62, du SyMPaC et de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est lauréat de ce dispositif.

Le programme ACTEE 2 en Pays du Calaisis financera **à hauteur de 250 000 €** des outils pour aider les collectivités, avec une **stratégie du territoire**, en réalisant des projets de rénovation énergétique sur leurs bâtiments publics.



**Selon
2 valeurs
principales**

Mutualisme !



Une vision à long terme...



LES POSTES FINANCÉS :

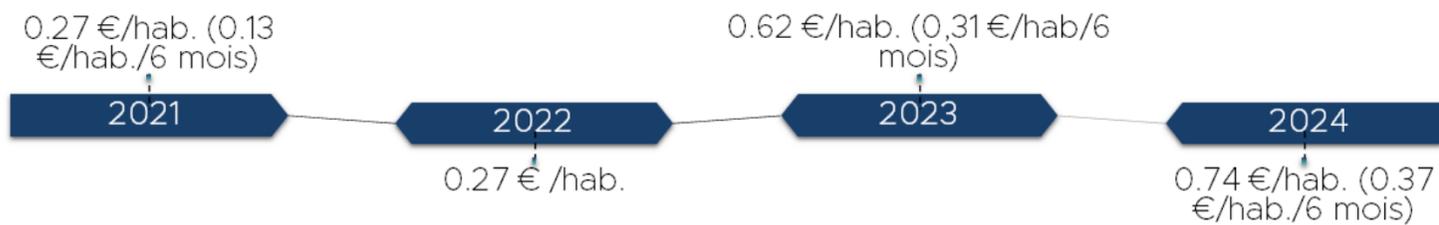


Poste(s) d'économe(s) de flux

Un conseiller spécialisé en Énergie Partagé, accompagné par l'équipe de la FDE 62, répondra à toutes les questions à propos de l'énergie sur le territoire. L'une de ses missions sera de mettre en place une stratégie communale, en accompagnant tout au long les projets communaux et intercommunaux.

Le coût de l'économe en flux

Sur une année civile, la participation communale sera de :



Adhésion minimale : 2 ans (temporalité du programme ACTEE 2).

Les bénéficiaires [...]

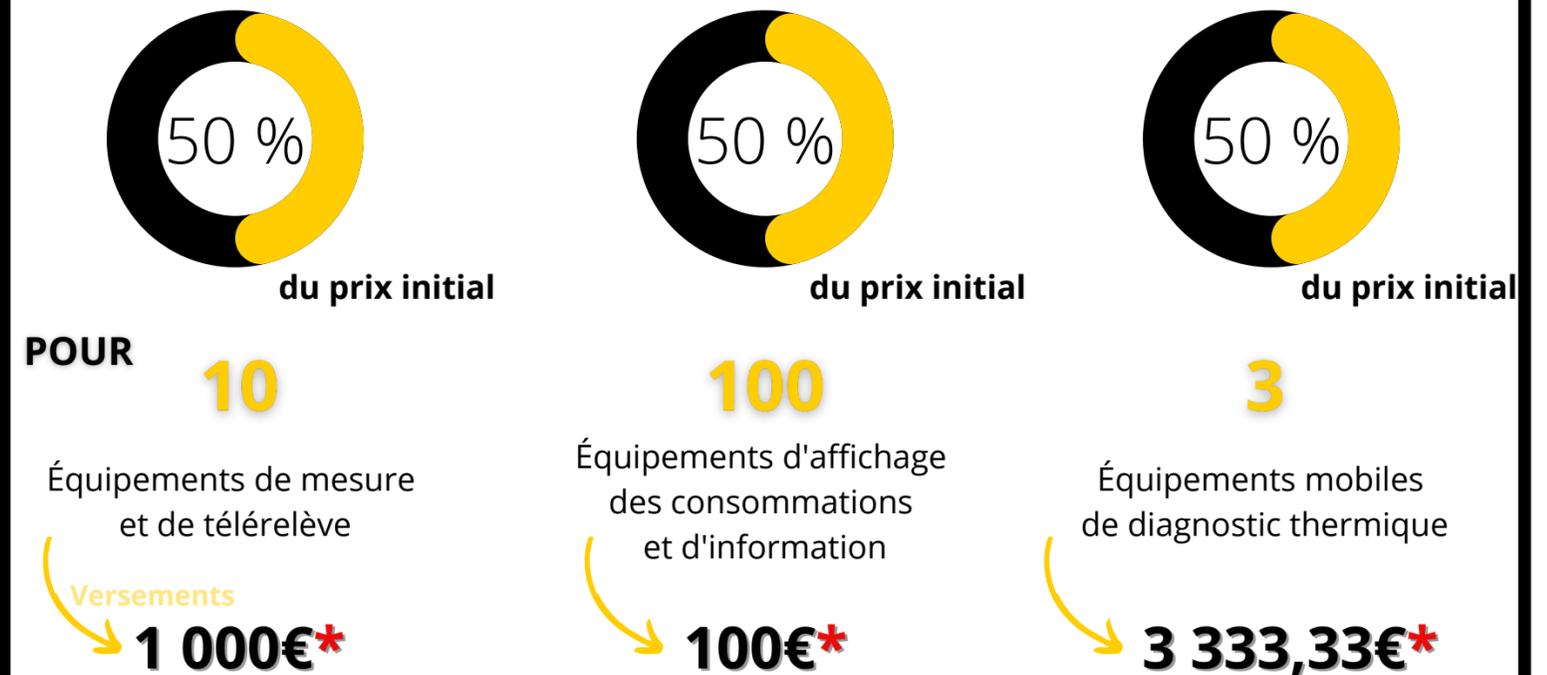
[Plus d'infos](#)



L'achat de petits équipements de mesure

Les communes et EPCI du SyMPaC pourront bénéficier d'aides sur leur(s) achat(s) d'outils de mesure.

Taux d'aides du SyMPaC avec le programme ACTEE 2 :



[Plus d'infos](#)

*Subventions maximum qui peuvent être accordées

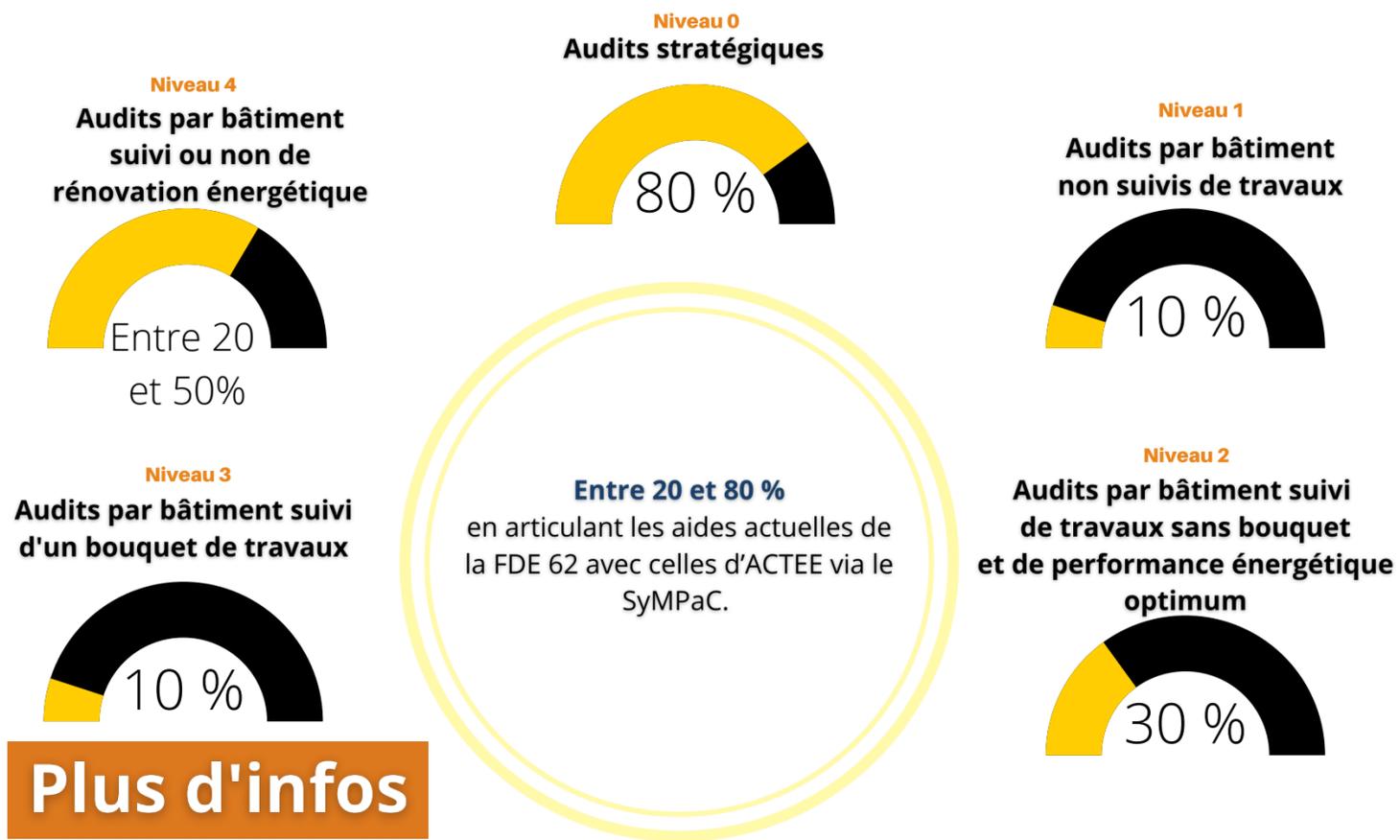


Les audits énergétiques

Deux types :

- + Audits stratégiques
- + Audits spécifiques à un bâtiment

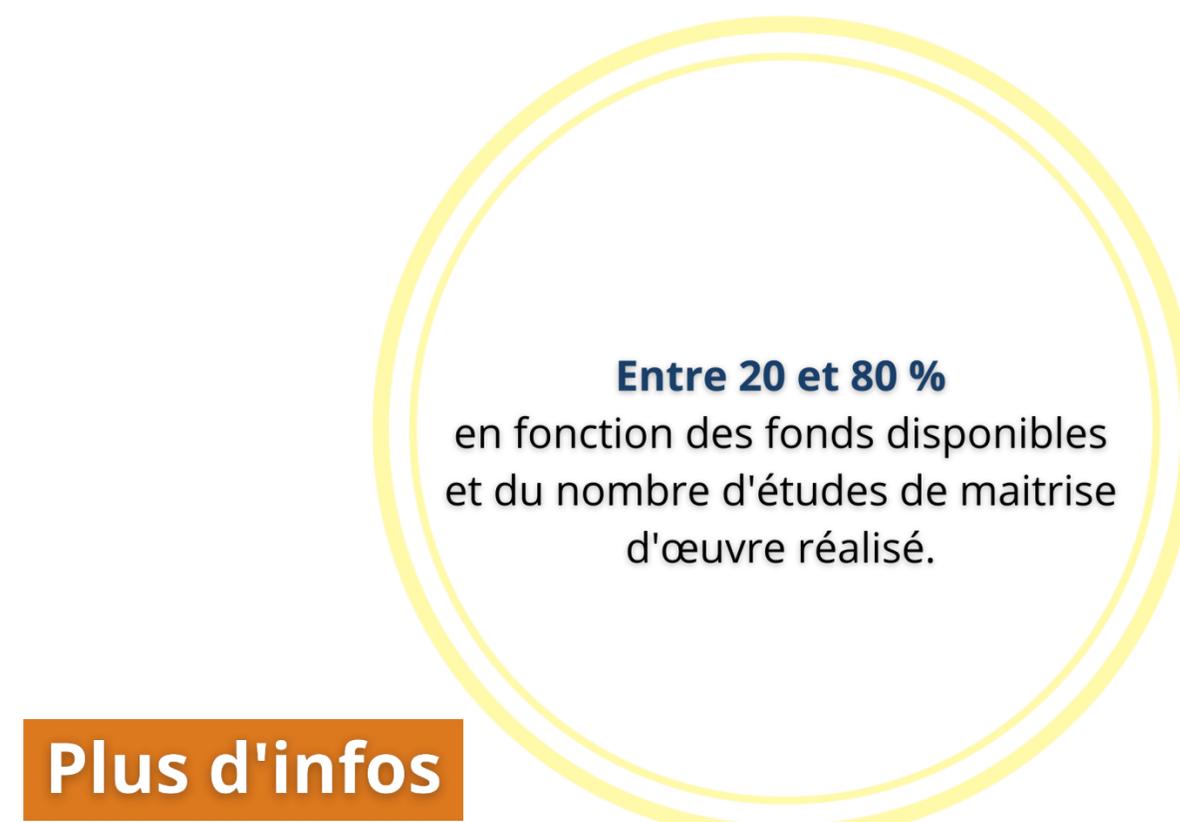
Taux d'aides du SyMPaC dans le programme ACTEE 2 :



Études de maîtrise d'oeuvre

Le but étant de concevoir et suivre la réalisation d'un projet, en l'occurrence de rénovation à dimension énergétique, respectueux du budget et des objectifs de performance énergétiques préalablement définis par vos soins.

Taux d'aides du SyMPaC dans le programme ACTEE 2 :



Important à savoir : Les aides d'ACTEE 2 ne financent pas les travaux.

» Vous pouvez retrouver et découvrir plus de renseignements concernant le programme ACTEE 2 en parcourant notre brochure, via le lien. (mettre le lien)